



JOURNEES BRVM

Le rendez-vous du Marché Financier Régional

Sous le parrainage de M. Sani YAYA, Ministre de l'Economie et des Finances du Togo

"L'innovation et le développement des marchés financiers"

18 Octobre 2018 Salle de Conférence E1

19 Octobre 2018 Ecole Supérieure d'Audit et de Management (ESAM)

- 2 Keynotes speech
- 4 Ateliers thématiques
- Networking et B to B
- 1 Conférence d'affaires PME
- 1 Conférence universitaire

Finançons la croissance des pays de l'UEMOA

Contact : Antenne Nationale de Bourse (ANB) du Togo
Tél. : (+228) 22 61 23 16

BRVM PARTENAIRES ASSOCIES SAGD Ecobank CRRH PARTENAIRES PRIVILEGES SGI

BOURSE

Journées BRVM à Lomé

L'antenne togolaise de la BRVM lève le voile sur le programme de la 13ème édition

La Bourse régionale des Valeurs mobilières (BRVM) tiendra les 18 et 19 octobre prochains, la 13ème édition des...

PAGE 2

ECONOMIE

Energie

ContourGlobal bascule à 50 % d'alimentation au gaz

La Compagnie énergie électrique du Togo (CEET) a annoncé dans un communiqué le basculement de la centrale thermique ContourGlobal à 50% d'alimentation en gaz. Selon la CEET, ce basculement optimise son mix énergétique et inverse...

PAGE 5

18è journées scientifiques

Les universitaires mettent les ODD au centre de leurs préoccupations

Du 8 au 13 octobre 2018, se tient à l'université de Lomé, les 18è journées scientifiques...

PAGE 11



Recensement, législatives et réformes

Gilbert Bawara: « Personne au sein de l'opposition n'incarne une alternative sérieuse pour le Togo »

Le ministre togolais de la fonction publique s'est encore longuement prononcé sur la situation togolaise et le processus électoral. Au micro d'Afrikastrategies, Gilbert Bawara est revenu sur la recomposition de la CENI et de ses démembrements et surtout sur l'appel au boycott du recensement lancé par la Coalition de l'opposition togolaise. Le porte-parole du gouvernement s'est aussi prononcé sur les réformes à opérer à l'Assemblée nationale avant les élections du 20 décembre et sur la question de la candidature de Faure Gnassingbé en 2020. M. Bawara pense que son patron est le seul, à même de tenir le pays ...

PAGE 3

BILLET

« Grève de la faim », à la fin, « grève de la faim allégée »

« Grève de la faim allégée », nouveau concept émergent dans le contexte de la crise où depuis quelques semaines un président de parti d'opposition, membre de la Coalition des 14 partis cesse de s'alimenter. « Grève de la faim allégée » ? Faut-il entrevoir à travers ce drôle de concept de grève de la faim « version président très, très, très démocratique, président du parti des fervents démocrates togolais » un début de prise de conscience salvatrice du président...

PAGE 3

Exposition de plusieurs griefs par la Coalition

S'achemine-t-on vers un boycott des prochains scrutins par cette frange de l'opposition ?

PAGE 3



 <p>Fort mobilisation à quelques heures de la clôture dans la première zone</p>	SOMMAIRE	<p>Nigéria / Présidentielle 2019 Obiangeli Ezekwesili, fondatrice de Bring Back Our Girl se porte candidate</p>  <p>P4</p>	<p>Prix Nobel de l'économie 2018 William Nordhaus et Paul Romer récompensés</p>  <p>P5</p>	<p>Culture béninoise Tout le mois d'octobre lui est dédié au Togo</p>  <p>P 9</p>	<p>Nouveau rapport du Giec Les options des experts pour éviter un réchauffement au-delà d'1,5°C</p>  <p>P 10</p>	<p>Recensement électoral dans la zone 1 Les opérations d'inscriptions prennent fin aujourd'hui</p>  <p>P 11</p>
--	-----------------	--	---	---	--	---

Journées BRVM à Lomé

L'antenne togolaise de la BRVM lève le voile sur le programme de la 13ème édition

La Bourse régionale des Valeurs mobilières (BRVM) tiendra les 18 et 19 octobre prochains, la 13ème édition des Journées BRVM au Togo. En prélude à cet événement qui se tient dans exactement 9 jours, le directeur de l'antenne togolaise de la BRVM a tenu hier lundi une conférence de presse avec quelques médias de la place.

Au cours de cette rencontre, M. Bertrand Bodet a donné les objectifs des Journées BRVM et dévoilé les différentes activités qui vont meubler cet événement qui vont meubler cet événement que le Togo accueille pour la deuxième fois. Dans le programme rendu public par ce dernier, l'on note plusieurs 2 keynote speech, 1 conférence d'affaires PME, 1 conférence universitaire, des networking et B to B et 4 ateliers thématiques. Des ateliers sur les thèmes « introduction en bourse des entreprises : comment réussir son parcours? » et sur « investir en bourse : définir sa stratégie gagnante et comment se faire accompagner ? », ou encore sur « la protection de l'épargne investie en valeurs mobilières », sont au programme. L'on note par ailleurs des communications sur

« les enjeux de la régulation pour le développement des marchés de capitaux en Afrique », sur le « financement du développement en Afrique : quelle contribution au renforcement de la croissance économique du continent ? », sur le « financement des PME à travers les marchés des capitaux » etc.

La 13ème édition des journées BRVM se tiendra autour du thème : « L'innovation et le développement des marchés financiers », se tiendra dans la salle de conférence d'Ecobank Transnational Incorporated (ETI). Elles connaîtront la présence des principaux acteurs du marché financier, les autorités politiques, les représentants des institutions économiques et monétaires de la sous-région, des investisseurs



Bertrand Bodet, le Directeur de l'Antenne togolaise de la Brvm

institutionnels et publics, les dirigeants et cadres d'entreprise de la place.

Les journées BRVM font partie des activités qu'initie la Bourse, afin de vulgariser la culture boursière au sein de l'Union économique et monétaire ouest africaine (Uemoa). Ces journées visent entre autres, à mieux faire connaître l'environnement de la bourse ainsi que les opportunités qu'elle offre aux décideurs, chefs d'entreprises, et particuliers pour le financement et l'investissement en bourse.

La BRVM a été créée en décembre 1996. Elle est la seule Bourse régionale au monde entièrement intégrée et commune aux huit pays d'Afrique de l'Ouest (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée-Bissau, Mali, Niger, Sénégal et Togo) qui sont tous membres de l'Uemoa. Rappelons que la BRVM compte actuellement 45 sociétés cotées, exerçant dans divers domaines d'activité parmi lesquelles les télécommunications, la banque, la brasserie, l'agriculture etc.

Rachidou Zakari

Anié

Sensibilisation sur la surveillance des maladies transmissibles

Le district sanitaire de l'Anié a sensibilisé, des leaders communautaires sur la surveillance des maladies transmissibles le mardi 25 septembre 2018.

La sensibilisation, selon les informations avait pour objectif d'outiller des leaders locaux sur les activités de surveillance des maladies virales et d'expliquer le système de fonctionnement dans la santé.

Bas - Mono

Assainissement de la ville d'Afagnan.

Le Conseil Préfectoral des Personnes Agées du Bas-Mono (CCPA-BM) a procédé le mercredi 26 septembre 2018 à Afagnan au lancement des activités de son projet dénommé « Ramassage des Ordures Ménagères dans la ville d'Afagnan » (ROM).

Ce projet qui se situe dans le cadre de la lutte pour l'assainissement de la ville, consiste à ramasser les ordures et les déchets ménagers dans les services. Il a pour objectif de renforcer les opérations de salubrité publique initiées par le gouvernement, de contribuer à l'amélioration de la protection de l'environnement.

Assoli

Le député Tak Youssif Gnongbo fait son bilan

Un atelier de présentation du rapport - bilan des activités et actions réalisées par le député du parti UNIR s'est tenu, le samedi 29 septembre 2018 à Bafilo.

L'objectif est de présenter le bilan des principales activités et actions réalisées entre 2013 et 2018 dans la circonscription électorale d'Assoli et les perspectives.

Cette présentation s'inscrit dans le cadre d'une session d'échange et de partage d'information sur l'organisation et le fonctionnement de l'Assemblée nationale.



Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC
Edité par DIRECT MEDIA RCCM
N° TG_LOM 2015 B 1045
BP : 30117 Lomé - Togo
Tél : (+228) 22 25 02 23 /
90 15 39 77 / 97 87 12 42
Facebook: togomatin
E-mail : atogomatin@gmail.com
Site web: www.togomatin.tg
Tw: @togomatin1
Mson de la Presse: Casier N° 53
Siège
Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3e Mson avant Groupe Cafper

Directeur de publication :
Motchosso Kodolakina

Secrétaire de rédaction :
Rachidou Zakari

Responsable web:
Carlos Amevor

Comité de rédaction:
Françoise Dasilva
Alexandre Wémima
Edem Dadzie

Essoyodou Awih

Edodji Nadia

Attipoe Edem Kodjo

Responsable administrative:
Gloria Léma Yaglia

Service commercial:
DIRECT AGENCE
Tél:(+228) 70 00 47 73 / 97 73 00 00

Graphiste:
Eros Dagoudi

Imprimerie: Direct Print

Distribution : Togo Express

Tirage : (2000 exemplaires)

BILLET

... ou alors son entêtement à ne vendre par-là que des opérations «poudre aux yeux» bien zoomées par les caméras de télévision, bien commentées par des médias de par le monde. L'on reste optimiste jusqu'à la prochaine désillusion, pourvu que rien arrive au président. Surtout du « lieu sûr » où il se trouve, lieu où seuls, sa famille et certains proches ont le privilège de vivre sa « grève de la faim allégée » avec lui, en le suppliant de manger un peu.

Le fait de garder le président en lieu discret et secret pour

qu'il poursuive « sa grève de la faim allégée », a ouvert l'esprit à certains Togolais qui meurent d'envie de le voir, de faire des photos avec lui et de l'encourager. L'affaire de « grève de la faim », qui finit par « une grève de la faim allégée » nous a servi de mauvais exemple ! Une affaire qui en réalité en cache une autre, pour des objectifs inavoués !. Scientifiquement parlant, quelqu'un peut-il réellement observer une grève de la faim des jours durant et continuer à se porter et à se comporter comme le fit ce gréviste pas comme les autres, surtout refuser tout soin dans son pays d'origine, si ce n'est

au Ghana ? En tout cas, le «Don Quichotte » en mal de célébrité nous a révélé un nouveau concept : « Grève de la faim allégée », elle consiste à refuser tous les soins dans son pays d'origine et à lorgner du côté du pays où s'envole un avion militaire médicalisé pour atterrir dans un pays sans l'autorisation préalable des autorités compétentes....

A quelque chose malheur est bon, sommes-nous tentés de croire à chaque fois qu'un événement vient donner du piment ou un grain de sel à la crise. Et c'est ce qui n'a pas manqué durant ces derniers mois. Dans le cas d'espèce, on retiendra, en guise

d'illustration de notre propos, l'incident de l'avion militaire ghanéen qui est venu chercher le président gréviste de la faim....et hop, c'était suffisant pour relancer toutes les élucubrations et logorrhées verbales des plus infondées.

Les tenants de ces plaisanteries, « ces mélangeurs » ont carrément perdu la tête, tant ils n'ont pas su délier les faits et voulaient faire passer leur mélange. La principale fonction de ces derniers est de tout mélanger, c'est-à-dire d'organiser le chaos. Dans quel objectif ? On ne sait pas, mais au moins, on sait que pour un

plombier, un mélangeur est avant tout un appareil relié à deux tuyaux, l'un d'eau chaude et l'autre d'eau froide, dont la fonction est de mélanger les deux fluides pour avoir la température désirée...

Heureusement, « la mise à nu » de la grève de la faim du président par sa propre initiative de « grève de faim allégée » permet de revoir toute la stratégie en pareille situation. N'empêche que cette cacophonie a fait des dégâts collatéraux, surtout cette « dette diplomatique » que le Ghana payera chèrement au Togo.

Dieudonné Korolakina

Recensement, législatives et réformes

Gilbert Bawara: « Personne au sein de l'opposition n'incarne une alternative sérieuse pour le Togo »

Le ministre togolais de la fonction publique s'est encore longuement prononcé sur la situation togolaise et le processus électoral. Au micro d'Afrikastrategies, Gilbert Bawara est revenu sur la recomposition de la CENI et de ses démembrements et surtout sur l'appel au boycott du recensement lancé par la Coalition de l'opposition togolaise. Le porte-parole du gouvernement s'est aussi prononcé sur les réformes à opérer à l'Assemblée nationale avant les élections du 20 décembre et sur la question de la candidature de Faure Gnassingbé en 2020. M. Bawara pense que son patron est le seul, à même de tenir le pays après 2020, parce que soutient-il « personne au sein de l'opposition n'incarne une alternative sérieuse et crédible » pour le pays.

Conformément au communiqué du comité de suivi du 23 septembre dernier, les représentants de l'opposition devraient rejoindre la CENI au plus tard le 30 du même mois. A la date du 8 septembre, ces membres ne n'ont toujours pas intégré l'institution en charge de l'organisation des élections. Pendant ce temps, la Coalition de l'opposition a appelé au boycott des opérations de recensement électoral démarré le 1er octobre dans la Zone 1.

Pour Gilbert Bawara, il n'y a aucun risque que le processus échoue sans la participation des partis de la Coalition. « L'intérêt du Togo, en ce moment, c'est d'aller de l'avant pour ne pas créer ou entretenir un climat délétère et d'incertitude politique, avec des répercussions

inévitables sur le plan économique et social », a-t-il déclaré à Afrikastrategies.

Le ministre de Faure Gnassingbé affirme qu'il y a, dans le paysage politique, de nombreux partis politiques bien plus représentatifs que certains des partis membres de cette coalition.

« L'opposition a tort de nous sous-estimer et de nous prendre pour des Gugusse. Tout agissement contraire à la loi aura désormais des conséquences, immédiates et proportionnées », affirme-t-il avant de qualifier les réclamations du regroupement politique d'une « stratégie dilatoire et d'une volonté de blocage pour retarder la tenue des élections législatives ».

Au sujet des réformes, Gilbert Bawara annonce que le gouvernement

concevra un projet de révision constitutionnelle qui bénéficiera de l'appréciation de l'expert constitutionnaliste de la Cédéao avant d'être soumis au Parlement pour examen et qu'il revient aux partis parlementaires de jouer le jeu pour que la réforme soit adoptée.

Par contre, le porte-parole du gouvernement indique que tout ce qui touche aux élections législatives n'a plus vocation à être réformé. Dans ce sens, il avance que le gouvernement et la CENI sont tenus de respecter la date du 20 décembre pour respecter les décisions de la CEDEAO et les délais légaux.

« Nous sommes pratiquement à la veille du scrutin législatif ! Nous aurions souhaité, lorsque cela était encore possible, notamment sous les auspices



Gilbert Bawara

du président ghanéen entre février et avril 2018, pouvoir examiner les réformes électorales et les mesures susceptibles de contribuer à la consolidation du cadre électoral. Malheureusement, la coalition des 14 et ses leaders ont toujours estimé qu'il n'était pas question de parler de réformes électorales avant d'avoir réglé la question du retour à la constitution de 1992 et d'avoir acté l'impossibilité pour le chef de l'Etat actuel de se présenter à la prochaine élection présidentielle », a-t-il déclaré.

Abordant la question de l'application de la réforme constitutionnelle, le ministre

Bawara déclaré qu'il n'y aura pas de rétroactivité comme cela a été le cas en France ou encore au Sénégal. Pour lui, la seule personne qui peut continuer à diriger le Togo, même après 2020 est Faure Gnassingbé. « Dans les circonstances actuelles, personne au sein de l'opposition n'incarne une alternative sérieuse et crédible pour notre pays. Outre la politique et l'action qu'il conduit au service de notre pays, les qualités personnelles et la vision du président Faure en font le dirigeant idéal pour le Togo », note le ministre Bawara.

Avec togobreakingnews.com

Exposition de plusieurs griefs par la Coalition

S'achemine-t-on vers un boycott des prochains scrutins par cette frange de l'opposition ?

En conférence de presse à Lomé, hier, la Coalition des 14 partis politiques de l'opposition a fait le bilan de son appel à boycotter le recensement électoral, boycott qu'elle réitère d'ailleurs. En dehors de cet aspect, elle énumère un chapelet de griefs. Des préalables selon elle à sa participation au processus. Or à l'allure où évoluent les choses, le train est sur le point

d'entamer sa vitesse de croisière. Va-t-elle alors se joindre au processus en cours avec les conditions garanties par la Cedeao ? Ou finira-t-elle par boycotter les élections à venir ?

La Coalition trouve que son mot d'ordre de boycott a été largement suivi. En début de semaine, on pouvait avoir cette impression, mais après nous avons tous été témoin de la forte mobilisation qui a d'ailleurs obligé le président de la Ceni à proroger de 24h

le recensement dans la zone 1. Les leaders de la Coalition devraient avoir l'honnêteté de reconnaître que cet appel a été un fiasco. Le poisson n'a pas mordu à l'hameçon. Que faire alors ? Elle saute sur de nouvelles branches...

Suite à la page 11

Nigéria / Présidentielle 2019**Obiageli Ezekwesili, fondatrice de Bring Back Our Girl se porte candidate**

Entre les poids lourds du pouvoir et de l'opposition, la fondatrice du mouvement Bring Back Our Girl veut tenter sa chance. Bâtir une nation exceptionnelle, tel est son objectif premier. Ce dimanche 7 octobre 2018, l'ancienne ministre de l'Education a annoncé sa candidature au moment où au PDP de l'opposition, le choix est tombé sur l'ancien vice-président du Nigéria, aux primaires du parti.

« Je veux concourir et remporter l'élection présidentielle de 2019 pour servir et mettre les citoyens au premier plan en prenant des mesures décisives (...) afin de bâtir une nation exceptionnelle », peut-on lire dans le communiqué publié par l'ancienne ministre de l'Education, fondatrice du mouvement « Bring Back Our Girl.

On se souvient en 2014, Obiageli Ezekwesili avait co-fondé le mouvement « Bring Back Our Girls »,

après l'enlèvement de 270 lycéennes par des combattants de Boko Haram à Chibok.

4 ans après, son mouvement n'a enregistré qu'un bilan mitigé. Même si certaines des filles ont été libérées, l'enlèvement des jeunes filles lycéennes dans le nord du pays n'a guère cessé, augmentant ainsi l'insécurité dans le pays.

Face à l'échec des gouvernants nigériens à éradiquer le fléau, Obiageli Ezekwesili veut agir, car

affirme-t-elle, « trop c'est trop » ! Mais elle n'a pas encore indiqué si cette volonté de prendre les devants se fera dans le cadre d'un parti politique.

Elle devra donc affronter, en dehors du président Buhari, en perte de vitesse dans les sondages, l'ancien vice-président Atiku Abubakar qui vient lui aussi d'être élu sous la bannière du Parti démocratique populaire (PDP).

Avec plus de 40%, Atiku Abubakar (1 532 voix) a



Obiageli Ezekwesili

devancé ce dimanche 7 octobre 2018, les douze autres prétendants au titre, dont l'actuel président du Sénat, Bukola Saraki (317 voix), son plus sérieux concurrent.

A 71 ans, Atiku Abubakar est un candidat « cartouchard » de la course à la présidentielle au Nigéria. Son premier essai remonte

à 1992, et 4 fois de suite, il n'a jamais réussi à se faire élire. Pourtant, tout porte à croire qu'il serait le candidat qui pourra battre l'actuel président Buhari, grâce à son expérience en politique et à sa grande richesse et son éducation axée sur les valeurs coraniques et anti-occidentales.

T.M.

Cameroun / Présidentielle**Maurice Kamto se proclame vainqueur de la présidentielle du 7 octobre**

Plus de 6 millions de Camerounais étaient dans les urnes dimanche 7 octobre 2018 pour choisir le président qui devra conduire le pays pour les 7 prochaines années. 24 heures à peine après la fermeture des bureaux de vote, et alors qu'aucune tendance n'est donnée par la Commission chargée des élections, l'opposant Maurice Kamto se proclame vainqueur du scrutin et appelle le président Biya à transférer le pouvoir de façon pacifique.



Maurice Kamto

Sans avancer de chiffres pour justifier ses déclarations, Maurice Kamto estime avoir réalisé l'impossible au Cameroun. Pour celui qui croit avoir marqué le « penalty historique », le peuple camerounais lui aurait donné mandat clair qu'il entend défendre fermement jusqu'au bout.

« Je prends à témoin l'opinion nationale et internationale de l'événement historique qui a rendu possible dans notre pays une alternance démocratique, a poursuivi le principal opposant à Paul Biya qui brigue dans cette élection un 7e mandat après 36 ans de pouvoir. J'ai reçu du peuple camerounais un mandat clair que j'entends

défendre fermement jusqu'au bout. J'invite le président de la République sortant à organiser les conditions d'une transition pacifique du pouvoir afin de mettre le Cameroun à l'abri d'une crise post-électorale dont notre pays n'a nullement besoin », a affirmé l'ancien ministre de Paul Biya.

La déclaration de l'opposant Kamto n'est pas une surprise. Vendredi dernier, 48 heures avant le scrutin, le directeur de campagne de Maurice Kamto avait indiqué qu'aucun autre résultat en dehors de la victoire de son candidat ne sera accepté.

Une telle sortie, 24 heures seulement après le vote, n'est pas du goût non seulement du parti au pouvoir, mais aussi

de certains candidats en lice. Pour Garga Haman Adji, autre candidat à la présidentielle, cette attitude de Maurice Kamto est tout simplement ridicule. « Il y a des gens qui sont pressés de devenir président de la République et qui s'auto proclament élus sur les réseaux sociaux. C'est ridicule. Soyons sérieux et attendons les résultats du Conseil constitutionnel », a déclaré le candidat de l'ADD qui participe à l'élection présidentielle pour la 3ème fois.

Pour le RDPC, parti présidentiel, il s'agit tout simplement de déclarations loufoques et fantaisistes. Mais le ministre de l'Administration territoriale met en garde. « Personne n'a le droit de se substituer à cette instance juridictionnelle. Toute forme de remise en cause du verdict des urnes en dehors des voies légales, ne sera pas tolérée » a prévenu Paul Atnaga Nji, ministre de l'Administration territoriale.

Pour rappel, l'article 137 du code électoral prévoit que les résultats des élections devront être disponibles au plus tard le 22 octobre prochain, soit 15 jours après le scrutin.

T.M.

RDC / Elections**Le Conseil de sécurité de l'ONU appelle au dialogue sur les machines à voter**

Le Conseil de sécurité a achevé sa visite à Kinshasa, dimanche 7 octobre. Pendant deux jours, les 15 ambassadeurs ont rencontré Joseph Kabila, les candidats à la présidentielle, mais aussi le président de la Céni. L'objectif : accompagner le processus électoral pour la tenue d'élections crédibles et apaisées le 23 décembre prochain.

Tous les sujets ont été abordés, même les sujets qui fâchent, insistent les membres de la délégation du Conseil de sécurité. Mais le ton, lui, est resté intentionnellement très diplomatique.

Exemple avec la machine à voter qui divise l'opinion congolaise. Face à ce différend majeur sur son maintien ou son abandon, l'ambassadeur de France auprès de l'ONU, François Delattre s'est limité à appeler à la concertation. « Nous avons appelé par le dialogue à trouver les voies d'un consensus le plus large possible permettant de créer les conditions d'élections réellement crédibles et transparentes se déroulant dans un climat apaisé », a expliqué le diplomate français.

Car deux ans après leur dernière visite, l'objectif, concède un diplomate, était « d'éviter la confrontation pour pouvoir continuer à accompagner le processus électoral ». Ces derniers mois, les rapports entre Joseph Kabila et les Nations unies se sont tendus. Avec entre autres, le refus que la mission de l'ONU en RDC apporte un soutien logistique à l'organisation des élections comme le prévoit son mandat. A Kinshasa, les représentants du Conseil de sécurité ont renouvelé leur offre d'appui financier et logistique. « Nous avons réitéré la disposition de la Monusco à répondre à toute demande de soutien logistique à l'organisation des élections qui serait exprimée par la République démocratique du Congo », a rappelé François Delattre.

Mais là encore, peu de changement : Joseph Kabila a répété son intention de financer ce scrutin sans aide internationale. Un appui logistique de la Monusco reste envisageable, « si nécessaire ». Encore faudrait-il que cette demande ne soit pas formulée trop tard, s'inquiète une source diplomatique.

Rfi.fr

Prévisions économiques**La Banque de France prévoit une croissance du PIB de la Zone franc en 2018**

Selon le rapport annuel de la Zone Franc publié hier lundi 07 octobre par La Banque de France à l'occasion de la rencontre biannuelle autour du franc CFA, le Produit intérieur brut (PIB) de la zone franc a connu une évolution en 2017. De 3,6% en 2016, il est passé à 3,9% en 2017.

Selon le rapport : « ces chiffres continuent d'être significativement supérieurs à ceux de l'Afrique subsaharienne (2,8% en 2017, contre 1,5% en 2016), mais restent en deçà du rythme nécessaire pour assurer un développement économique ».

Malgré le développement du système financier de la Zone franc, il demeure fragile et insuffisamment inclusif pour permettre le développement économique de la zone.

Selon le rapport de la Banque de France : « Les perspectives économiques de la



Zone franc demeurent modérément encourageantes pour les prochaines années ». Cette remontée du PIB devrait se poursuivre

en 2018 grâce à l'amélioration des prix du pétrole.

Mais le rapport prévient contre le risque en cas de « retournement du prix des matières premières, d'une aggravation de la situation des finances publiques ou d'une dégradation de la situation sécuritaire. Cette croissance devrait favoriser un léger recul du déficit budgétaire de la zone franc et de son déficit extérieur courant et devrait permettre une progression des réserves de change.

TM

Energie**ContourGlobal bascule à 50 % d'alimentation au gaz**

La Compagnie énergie électrique du Togo (CEET) a annoncé dans un communiqué le basculement de la centrale thermique ContourGlobal à 50% d'alimentation en gaz. Selon la CEET, ce basculement optimise son mix énergétique et inverse progressivement le régime de fonctionnement en secours.



Le siège de ContourGlobal

La centrale thermique ContourGlobal fonctionnera désormais à 50 % d'alimentation au gaz. Prévus pour fonctionner

en continue en gaz naturel, cette centrale a fonctionné au fuel lourd (HFO), un combustible de secours, à cause de l'indisponibilité du gaz naturel. Ceci a entraîné un coût d'exploitation élevé en raison de la volatilité du prix des produits pétroliers liquides.

Le 8 juin dernier, la CEET a signé avec la société Axxela Limited un contrat pour l'approvisionnement du gaz depuis le Nigéria. Ce gaz permettra

d'alimenter la centrale de ContourGlobal et est acheminé à travers la Société de gazoduc ouest africain (WAPCo).

« À partir d'octobre 2018, trois groupes de la Centrale sur un total installé de six groupes fonctionnent déjà au gaz. Les autres groupes passeront au gaz avant la fin du mois de novembre 2018 », a indiqué le communiqué de la CEET.

Ce basculement permettra d'éviter des

émissions de gaz à effet de serre et de réduire la dépendance du pays par rapport aux importations d'énergie électrique.

Les autorités togolaises envisagent aussi un fonctionnement des moteurs à l'aide de gaz liquide. Pour ce faire, un projet de gaz liquéfié en provenance de la Guinée Equatoriale est en cours d'exploration au ministère des Mines et de l'Energie.

Félix Tagba

Prix Nobel de l'économie 2018**William Nordhaus et Paul Romer récompensés**

Les deux économistes américains William Nordhaus et Paul Romer sont les lauréats du prix Nobel de l'économie 2018 pour leurs recherches sur le climat. Le comité Nobel a dévoilé les noms des lauréats de cette année, hier lundi, 08 octobre.



Caricature des deux Prix Nobel de l'économie

Après les prix Nobel de médecine, de chimie, de physique et de la paix la semaine dernière, on connaît désormais les noms des lauréats du

prix Nobel de l'économie. Il s'agit des Américains William Nordhaus qui a « intégré le changement climatique à l'analyse macroéconomique » et de Paul Romer qui a démontré « comment les forces économiques déterminent la volonté des entreprises à donner naissance à de nouvelles idées et à des innovations ». Il est question de la « théorie de la croissance endogène » selon laquelle le progrès n'influence

pas seulement la croissance économique mais l'inverse est également vrai. Selon l'Académie royale des sciences de Suède : "leurs conclusions ont considérablement élargi le champ de l'analyse économique en permettant l'élaboration de modèles qui expliquent comment l'économie de marché interagit avec la nature et le savoir".

Le Togolais Samuel Mathey était aussi

en course pour ce prestigieux prix avec le concept « EZF » sur l'alternative crédible au développement durable des pays africains.

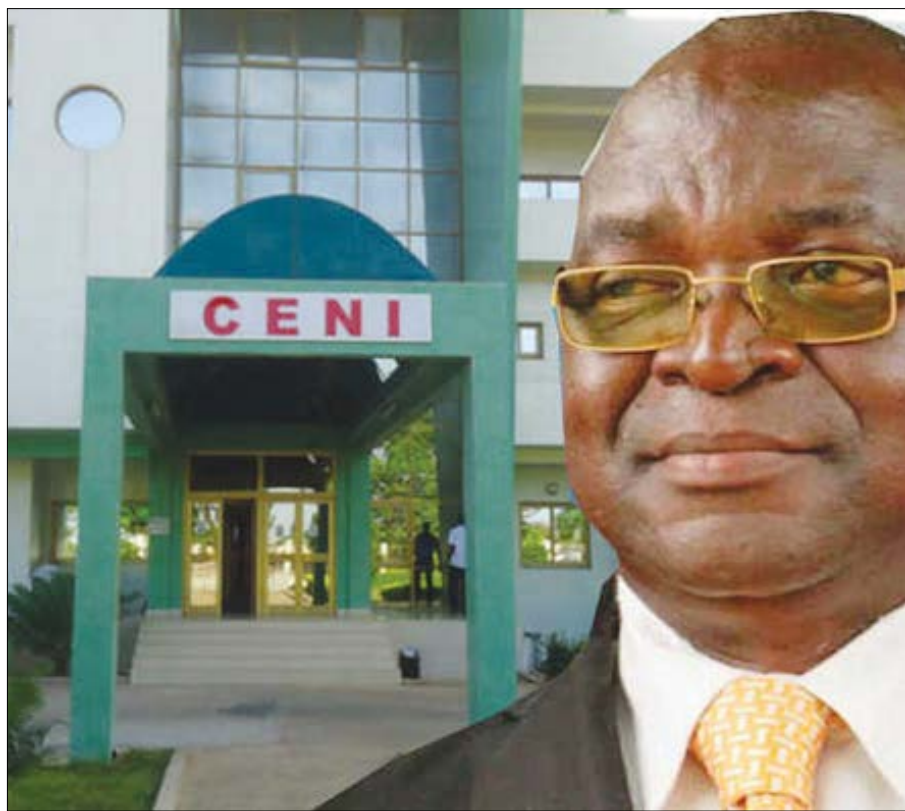
Le prix Nobel de l'Economie a clôturé la saison des prix Nobel de cette année. Le "Prix de la Banque de Suède en sciences économiques, en mémoire d'Alfred Nobel" surnommé simplement prix Nobel d'économie est le tout premier né des Nobel créés en 1969.

TM

Recensement électoral

Plus qu'un droit, un devoir pour tous

«Le recensement électoral envisagé permet de remettre à plat le fichier électoral existant et disposer d'un nouveau fichier électoral, crédible et fiable », a déclaré le président de la Ceni, professeur Kodjona Kadanga, dimanche 30 septembre. Effectivement, le Togo a débuté la semaine dernière, le recensement électoral qui s'inscrit dans l'optique des élections législatives du pays prévues en décembre. Un recensement à travers lequel de nouvelles cartes d'électeurs seront établies à chaque citoyen. Une chose est d'être concernée, mais l'autre, la plus importante, est de connaître l'importance du recensement électoral afin de remplir son devoir citoyen.



Professeur Kodjona Kadanga

Le recensement électoral est l'acte par lequel la Commission électorale nationale indépendante dénombre toutes les personnes qui se sont déclarées partantes pour le vote lors de l'élection. C'est une étape indispensable dans un processus électoral. Ne pas se faire recenser est synonyme d'une volonté de ne pas participer au bon devenir de soi et de la société.

Une liste électorale est un registre dressé comportant tous les noms des citoyens d'une circonscription électorale admis à voter. La liste électorale, comme la carte d'électeur, est un élément de la procédure électorale

d'un état, destinée à lutter contre les risques de fraude électorale. Elle permet de vérifier, avant la tenue du scrutin, que seuls y participent ceux qui en ont le droit et en garantissant par une gestion des fichiers électoraux, qu'il ne soit pas possible de s'inscrire à plusieurs endroits afin d'empêcher à un électeur de voter plusieurs fois.

Le droit de contester le contenu des listes électorales devant les tribunaux compétents assure aux électeurs et aux partis que tous les électeurs peuvent prendre part à un scrutin, et que des personnes n'ayant pas qualité ne puissent y participer.

Élection, types d'élections et institutions concernées

L'élection est la désignation, par le vote d'électeurs, de représentants (une personne, un groupe, un parti politique ou une option) destinés à les représenter ou occuper une fonction en leur nom. La population concernée transfère par le vote de sa majorité à des représentants ou mandants choisis, la légitimité requise pour exercer le pouvoir attribué (fonction censée être par ailleurs définie et orientée par le biais d'un programme politique). L'élection est un mode de détermination répandu dans nombre d'organisations de toutes tailles. Sur le plan politique,

élection présidentielle), des partis politiques (Élections primaires), entités supranationales (Élections européennes). Au niveau des associations les élections servent au niveau des assemblées associatives, des assemblées de copropriété. Les élections sont également utilisées dans le cadre des entreprises (conseil d'administration, Assemblées d'actionnaires, représentants du personnel, Syndicats et action syndicale, élections professionnelles Groupes de travail et groupes informels Églises).

Chaque fois que les choix offerts à un collectif de



Amenagement d'une urne

l'on fait des élections au niveau des municipalités (Élections municipales), des collectivités locales (Élections régionales ou provinciales), des Parlement (Élections sénatoriales, Élections législatives), chef de l'État (par exemple,

personnes reflètent une pluralité (sauf à admettre une préséance en vertu de la pensée unique ou de la loi du plus fort) la nécessité de trancher entre plusieurs options différentes voire divergentes pose la question des modalités de décision.

Le processus électoral, du pré au post électoral



Des jeunes avec leur carte d'électeur

D'ordinaire, le processus électoral comprend un certain nombre de phases dont la phase pré-électorale composé du recensement, découpage électoral, le dépôt des candidatures en vue de l'élection, la campagne électorale.

Au Togo, l'organisme de gestion est la Commission électorale nationale indépendante (Ceni). L'inscription des électeurs consiste à recenser tous les citoyens qui ont la qualité d'électeur, afin de dresser les listes électorales qui seront utilisées dans les bureaux de vote, le jour du scrutin. La deuxième grande étape du processus électoral est celle de l'inscription des candidats. Cette

étape est le plus souvent réglementée, par une loi électorale, qui fixe les obligations nécessaires pour devenir candidats, la durée des élections, etc. La campagne électorale: la campagne par laquelle les différents candidats présentent leurs programmes d'action afin de recueillir le plus grand nombre de voix et remporter éventuellement le scrutin.

Phase pré-électorale: il faut l'installation de l'organisme de gestion des élections. L'installation de l'organisme de gestion des élections est une étape très importante vers l'organisation des élections dans le pays où les autorités ne peuvent

pas organiser les élections.

Phase électorale: C'est la période durant laquelle se déroule le scrutin à savoir: l'exercice des prérogatives accordées à l'observation partisane et non partisane, l'exercice du droit de vote proprement dit, le dépouillement et l'affichage des premiers résultats dans les bureaux de vote.

La phase post-électorale

est la phase qui comprend la centralisation des résultats et la validation des données collectées, le contentieux électoral (résolution des différends électoraux), l'annonce des résultats provisoires par l'organe de gestion des élections et la publication officielle des résultats. C'est avec la publication officielle des résultats, que se termine le processus électoral proprement dit.

Recensement et vote, plus que des droits, des devoirs

Le droit de vote est moralement un devoir pour les citoyens, comme le rappelle l'inscription figurant sur les cartes électorales: " Voter est un droit, c'est aussi un devoir civique ". Le vote n'est pas juridiquement un devoir d'abord par principe. Si le vote est un droit, on peut, comme tout autre droit (exemple: liberté de réunion ou d'association), ne pas l'exercer. Il pourrait sembler paradoxal de transformer un droit aussi essentiel en contrainte. La notion de vote obligatoire, d'après plusieurs juristes, provient de la théorie de l'électorat-fonction, selon laquelle le droit de vote n'est pas seulement un droit, qu'il est possible ou non d'exercer, mais une véritable fonction que la Nation confie aux citoyens. De ce point de vue, le vote est donc davantage un

devoir civique, au même titre que le paiement des impôts. Comme le dit si bien le sénateur canadien Mac Harb, «ces devoirs (dont celui de voter), qui constituent des restrictions raisonnables à notre liberté, assurent la réussite de notre société. (...) l'obligation de voter doit être vue comme étant un des devoirs que les citoyens doivent exercer au nom du maintien de notre système démocratique et des avantages qui en découlent». Alors, selon nous, le vote obligatoire, en restreignant raisonnablement les libertés individuelles comme le fait tout devoir civil, assure le bon fonctionnement du système démocratique et de l'État.

Réalisé par Attipoe Edem Kodjo

africa

www.africardv.com

Rdv

L'Afrique, par des Africains, dans une perspective africaine



APPEL A CANDIDATURE

Dans le cadre de la mise en œuvre de la composante trois (3) du **Projet de formation et d'appui au secteur de l'audiovisuel et des médias (PROFAMED-Togo)** coordonné par le Ministère de la communication, de la culture, des sports et de la formation civique et l'Ambassade de France au Togo, un appel à candidature est lancé pour la présélection de candidats en vue d'un programme de formation continue intitulé « Médias Togo » qu'organisent l'agence française de développement médias (CFI) et le Centre de formation et de recyclage en communication (CFRC) à l'endroit de l'ensemble des professionnels des médias d'État et privés.

Ce programme de formation est ouvert à tous les professionnels des médias et de l'audiovisuel.

Les candidats intéressés doivent dans un premier temps remplir un **dossier de candidature** dans lequel ils devront choisir un des parcours suivants :

- Presse écrite
- Radio
- Télévision
- Web

En fonction du parcours choisi, les candidats pourront indiquer les modules auxquels ils souhaitent participer parmi ceux figurant dans la liste indicative ci-dessous :

Parcours presse écrite

- Presse écrite (Cette formation permettra aux stagiaires d'acquérir les techniques rédactionnelles pour proposer des articles plus percutants aux lecteurs)
- L'investigation journalistique
- Initiation au Datajournalisme

Parcours radio

- Radio (Comprendre le fonctionnement d'une radio- Maîtriser l'Écriture radio pour mieux s'adresser à ses auditeurs)
- Réaliser un magazine radio

Parcours Télévision

- Télévision (Connaître les particularités du traitement de l'information en télévision)
- Réaliser un magazine à la télé
- Caméra pour le journaliste reporter d'image

Centre de formation et de recyclage de la communication
Sur la route de Togo 2000, à côté de la maison du hadj, B.P. 3146 Lomé -Togo, Tel. : (228) 70 43 69 01
profamed.cfr@gmail.com



Durée de la formation : les programmes s'étendent sur une période de 12 mois, la durée de chaque module de formation est variable (6 jours à 18 jours)

Dossier de candidature

Le dossier de candidature doit comporter les pièces suivantes :

1. Formulaire d'appel à candidature à retirer au Centre de formation et de recyclage en communication (CFRC) ou à télécharger sur le site du ministère de la communication, de la culture, des sports et de la formation civique, dûment rempli ;
Adresse du site : www.communication.gouv.tg;
2. Un CV bien détaillé ;
3. Une copie du passeport ou de la carte nationale d'identité en cours de validité.

Les candidats intéressés devront faire parvenir leur dossier de candidature au plus tard le mercredi 24 octobre 2018, au Centre de formation et de recyclage en communication

(CFRC) non loin de la maison du Hadj sur la route de l'aéroport ou à l'adresse email : profamed.cfr@gmail.com

Pour plus d'informations, contactez le Centre de formation et de recyclage en communication. Tel : 70 43 69 01

Les candidatures féminines sont vivement encouragées.

NB : Seuls les candidats retenus après études des dossiers seront contactés pour un entretien présentiel.



Parcours web

- Journaliste Web-Blog
- Création de contenu 2.0
- Chef d'édition Web
- Photo-Smartphone

Formations transversales (Tous parcours)

- Fondamentaux du journalisme (module obligatoire)
- Management des médias
- Journalism économique
- Journalism sportif
- Média communautaire/de proximité
- Global Media
- Rôle des médias et traitement de l'information en période électorale
- Culture, Sciences et société : traitement journalistique dont ODD

Sélection des candidats :

La sélection sera réalisée en deux phases avec, une pré-sélection sur dossier, suivi pour les candidats présélectionnés, d'un entretien.

Les candidats retenus à l'issue des entretiens suivront **obligatoirement une session de formation aux « Fondamentaux du journalisme »**.

Les conditions à remplir sont les suivantes :

Qualifications requises :

- être de nationalité togolaise ;
- avoir un bon niveau de culture générale ;
- avoir au moins le BAC 2;
- avoir deux (2) ans d'expérience professionnelle au minimum dans le domaine du journalisme, des médias ou de l'audiovisuel ;
- maîtriser l'outil informatique.

Public cible

Journalistes, animateurs, professionnels de l'audiovisuel exerçant dans les médias d'État et privés ayant au minimum 2 ans d'expérience.

Nombre de places disponibles : 72

Centre de formation et de recyclage de la communication
Sur la route de Togo 2000, à côté de la maison du hadj, B.P. 3146 Lomé -Togo, Tel. : (228) 70 43 69 01
profamed.cfr@gmail.com



Centre de formation et de recyclage de la communication
Sur la route de Togo 2000, à côté de la maison du hadj, B.P. 3146 Lomé -Togo, Tel. : (228) 70 43 69 01
profamed.cfr@gmail.com

Musique

« Toofan » toujours et encore !

Nominés aux African Muzik Magazine Awards & Music Festival (Afrimma 2018), « Les fils du vent » ont créé la surprise en raflant deux trophées majeurs devant les géants de la musique africaine. La cérémonie des remises de trophées s'est tenue le dimanche 07 octobre au House of Blues à Dallas (États-Unis).

Le célèbre duo togolais, les « Toofan », a été sacré « Meilleur Groupe Africain » et « Meilleur Artiste Francophone » lors de la 5ème édition des Afrimma. En effet, dans la catégorie « Meilleur groupe africain », le tandem était en compétition avec les grosses pointures du continent. Les autres duos de l'Afrique de cette catégorie comme Mafikizolo (Afrique du Sud), X-Maleya

(Cameroun), Bracket (Nigeria), Sauti Sol (Kenya), ou encore les Ghanéens Fancy Gadam et R2bees n'y ont que mordu leurs doigts. Quant au trophée « Meilleur artiste francophone », les « Toofan » avaient également des concurrents de taille. Il s'agit de Fally Ipupa (Congo), d'Hiro (Congo), de Serge Beynaud (Côte d'Ivoire), Dj Arafat (Côte d'Ivoire), de Daphne (Cameroun), de

Numerica (Cameroun), de Maître Gims (Congo), et Locko (Cameroun). Apparemment, les chouchous des Togolais, Master Just et Barabas ont frappé fort, mais surtout là où cela peut faire mal en enlevant le trophée devant ces challengers qui sont des poids lourds de l'industrie de la musique de l'Afrique francophone. Le quatrième album intitulé « Conquistadors » que le duo international



Le duo Toofan

de la musique togolaise a fait sortir récemment ne fait que confirmer leur maturité musicale. Afrimma Awards est une prestigieuse compétition

annuelle qui prime les meilleurs artistes africains, et couvre tous les genres musicaux du continent.

Nadia Edodji

Culture béninoise

Tout le mois d'octobre lui est dédié au Togo

Lomé, la capitale togolaise accueille depuis le début du mois d'octobre la première édition du mois de la culture béninoise. C'est une initiative de l'Agence panafricaine d'ingénierie culturelle d'Eustache Agboton et de l'Agence DEKart d'Emmanuel Tométin.

« Place de la diplomatie culturelle dans les relations bilatérales entre le Bénin et le Togo », tel est le thème retenu pour cette première qui se tient à Lomé. Plusieurs activités meubleront cette manifestation culturelle. Il est question des activités qui impliquent les deux états à savoir, une exposition collective d'artistes plasticiens, une conférence publique sur le thème de l'événement animée par les ministres des Affaires étrangères et de la Culture et un concert live où le Bénin et le Togo

exprimeront la diversité de leurs talents. Ainsi, l'Institut français du Togo abritera trois activités. Il s'agira notamment de l'exposition collective Togo-Bénin avec les artistes béninois Marius Dansou (sculpture) et Audace Aziakou-Dah Photography (Photographie) et la peintre togolaise Cristelle Flagbo du 05 au 28 octobre 2018. Le vernissage a eu lieu le 5 octobre dernier et a marqué le lancement officiel du Mois de la Culture béninoise à Lomé.

Il est également prévu une rencontre littéraire autour du recueil de nouvelles Etha Contest de l'écrivain béninois, habib DAKPOGAN, le 13 octobre 2018, avec la présence effective de l'auteur.

Dans le cadre du mois de la culture béninoise à Lomé, un concert de l'intégration se tiendra, le 27 octobre 2018, avec les grands artistes béninois Richard Flash, Kalamoulai et la talentueuse chanteuse togolaise Sitara Klody. D'après Eustache Agboton, cette



initiative est en phase avec la résolution sur la promotion du dialogue des cultures en tant que facteur de développement durable prise à la

XVIème conférence des chefs d'État et de gouvernement de l'OIF tenue à Madagascar en Novembre 2016.

NE

Lire

« La première nuit » de Marc Levy. Ed Robert Laffont. 2009 Pp 114-115

« ...Il nous faut un passeport dans les six jours et il est impossible de l'obtenir en l'absence de Keira ! Je ne comprends pas de quoi vous me parlez. Je m'en doutais bien, mais vous m'avez demandé de commencer par la mauvaise, ce pessimisme systématique est agaçant à la fin. Bon, écoutez-moi, car quand je vous dis que j'ai une bonne nouvelle à vous annoncer, c'en est une. Vous avais-je dit que j'avais quelques relations bien placées au conseil d'administration

de notre Académie ? Walter m'expliqua que notre Académie avait entrepris des programmes de recherches et d'échanges avec certaines grandes universités chinoises. Je l'ignorais. Il m'apprit aussi que de voyage en voyage, certains liens avaient fini par se nouer à différents échelons de la hiérarchie diplomatique. Walter me confia avoir réussi, grâce à ses relations, à mettre en route une mécanique silencieuse, dont les rouages n'avaient cessé de tourner... D'une étudiante chinoise achevant son doctorat à l'Académie et dont le père était un juge ayant les faveurs du pouvoir, à quelques diplomates travaillant au

service des visas délivrés par Sa Majesté, en passant par la Turquie, où un consul ayant mené une grande partie de sa carrière à Pékin y connaissait encore quelques hauts dignitaires, les rouages continuèrent de cliqueter, de pays en pays, de continent en continent, jusqu'à ce qu'un ultime déclic se produise dans la province du Sichuan. Les autorités locales, devenues bienveillantes, s'interrogeaient depuis peu, se demandant si l'avocat qui avait défendu une jeune Occidentale n'aurait pas manqué de vocabulaire au moment des entretiens préalables à son procès. Quelques problèmes d'interprétation avec sa cliente pouvaient

expliquer qu'il ait omis de dire au juge chargé de l'affaire que la ressortissante étrangère condamnée pour défaut de papiers avait, en fait, un passeport en bonne et due forme. La bonne volonté étant, de rigueur et le magistrat promu, Keira serait graciée sous réserve que l'on présentât rapidement cette nouvelle preuve à la cour de Chengdu. Il n'y aurait plus qu'à aller la chercher pour la reconduire au-dehors des frontières de la république populaire. Vous êtes sérieux ? demandai-je en me levant d'un bond et en prenant Walter dans mes bras. J'ai l'air de plaisanter ? Vous auriez pu avoir la courtoisie de

remarquer que pour ne pas faire durer votre supplice plus longtemps, je n'ai même pas pris le temps de respirer ! J'étais si heureux que je l'entraînai dans une valse folle. Nous dansions encore au milieu de ma chambre d'hôpital quand ma mère entra. Elle nous regarda tous les deux et referma la porte.

On l'entendit soupirer longuement dans le couloir et ma tante Elena lui dire : Tu ne vas pas recommencer ! La tête me tournait un peu et je dus regagner mon lit. Quand, quand sera-t-elle libre ? Ah, vous avez donc oublié l'autre petite nouvelle que vous aviez pourtant choisi d'entendre en premier... »

Nouveau rapport du Giec

Les options des experts pour éviter un réchauffement au-delà d'1,5°C

Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (Giec), a rendu public son rapport hier. Un document de 400 pages qui était très attendu par l'ensemble de la communauté internationale. Les prévisions ne sont pas du tout à l'avantage de l'humanité.

Les délégués des Etats de l'Organisation des Nations unies (ONU), réunis en Corée du Sud depuis une semaine, après analyse, ont rendu public le rapport. Il est basé sur 6000 études scientifiques et met en garde contre les impacts forts d'un réchauffement de plus d'1,5 °C. Il liste les options désormais

limitées, pour agir si le monde veut rester sous ce seuil. Précisons que nous avons déjà atteint 1°C à cause des gaz à effet de serre déjà émis.

Une hausse de plus d'1,5°C (ce qui peut arriver d'ici 2030 selon les experts), entraînera l'augmentation du niveau de la mer de 48 cm d'ici 2100. Plus de 46 millions de personnes

seront touchées. Mais, il est possible de ne pas en arriver là. Cela nécessite des transformations sans précédents dans beaucoup de domaines. Villes, industries, énergie, bâtiment... tous les secteurs sont appelés à de profondes réductions d'émissions.

Rester sous le seuil des 1,5°C demandera une



L'élévation continue de la température menace la survie humaine

transition rapide et d'une ampleur sans précédent. Le Giec insiste sur le charbon, le gaz et le pétrole, responsables des 3/4 du réchauffement. « La politique des petits moyens ne suffit pas. Si on n'agit pas maintenant,

on va vers un monde où on sera en permanence en gestion de crise », alerte la climatologue Valérie Masson-Delmotte. Les années à venir seront les plus déterminantes de notre histoire.

Edem Dadzie

Mesures d'adaptation

Des chercheurs mettent en garde par rapport à l'effondrement climatique

Vu les évolutions en cours, des chercheurs se demandent s'il ne faut pas commencer à se préparer à un effondrement écologique. Les avis divergent, mais face à la recrudescence des effets du changement climatique, des mesures préventives ne seraient pas superflues.

Parmi les plus pessimistes ou réalistes (c'est selon), Guy McPherson, professeur émérite de ressources naturelles à l'université d'Arizona, affirme que l'effondrement de notre civilisation interviendra peu après la disparition de la couverture glaciaire arctique en été, provoquant une augmentation brutale des températures partout dans le monde et des pénuries de carburant et de nourriture généralisées.

Cameron Harrington, professeur de relations internationales à l'université de Durham en Angleterre et coauteur du livre *Security in the Anthropocene*, explique que pour s'adapter

aux bouleversements climatiques, les Etats devront trouver de nouvelles solutions transfrontalières, par exemple en partageant leurs ressources en eau douce. « Nous ne pourrions pas ériger suffisamment de murs à nos frontières pour empêcher les effets du changement climatique », prévient-il.

S'adapter

Comme mesures d'adaptation, les chercheurs préconisent la décarbonation rapide, la mise en place d'infrastructures résistantes aux tempêtes. Ils conseillent la construction de systèmes d'eau et de

communication pouvant résister à l'effondrement des réseaux électriques, et la sauvegarde des réserves de nourriture à travers la protection des insectes pollinisateurs.

Toujours en termes d'adaptation, il va falloir selon ces spécialistes, se retirer des côtes, fermer certaines installations industrielles, planifier une rationalisation alimentaire, permettre aux paysages de retrouver leur état naturel. Enfin, renoncer à ses attentes concernant certains types de consommation et apprendre à s'appuyer davantage sur les personnes autour de nous.

Source : Forum économique mondial

Lutte contre la pollution

Les Européens ont pu acheter moins chers leurs véhicules cet été

La lutte contre les substances qui polluent l'environnement, peut engendrer des modifications dans le mode de vie, avec des contraintes, mais, les retombées sont au bénéfice de tous. C'est le cas d'automobilistes européens à qui la protection de l'environnement a permis de faire de bonnes affaires.

La principale raison provient d'une nouvelle norme européenne appelée WLTP (procédure d'essais de véhicules légers harmonisés au niveau mondial). Les automobilistes avaient

jusqu'au 1er septembre pour homologuer leurs véhicules via cette norme. Au vu du calendrier, plusieurs d'entre eux ont carrément décidé de sortir de leur catalogue certaines motorisations et modèles

dont l'homologation n'aurait pas été possible dans les délais et/ou qui arrivaient en fin de cycle.

Pour écouler ces stocks de véhicules qu'ils n'auraient pas pu commercialiser au

Conférence sur le changement climatique en Afrique

Domestication de l'Accord de Paris au profit des pays africains

Du 10 au 12 octobre prochain se tiendra à Nairobi au Kenya, la septième conférence sur le changement climatique et le développement en Afrique. La mise en œuvre des décisions de l'Accord de Paris sera au menu des échanges.

Les différents rapports d'évaluation du Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat (Giec) ont montré que le réchauffement de toute l'Afrique s'est nettement aggravé au fil des ans. Les conséquences futures risquent également d'être importantes et accablantes. Or les pays africains polluent très peu. Alors, la mise en œuvre de l'Accord doit devenir notre cheval de bataille, afin que cette injustice soit réglée.

Cela passera par la soumission au niveau de chaque Etat de la contribution déterminée au niveau national (CDN). Le CDN est au centre de la réalisation des mesures d'atténuation et d'adaptation. Ensuite, doit suivre le financement climatique pour la réalisation des CDN. Sur ce plan, les délégués vont étudier les options qui s'offrent à l'Afrique ; explorer les politiques, mécanismes et cadres requis ; examiner les possibilités pour le secteur privé.

Seront présents, des décideurs et technocrates ; des institutions de recherche et scientifiques ; des organisations de la société civile ; des partenaires de développement et organisations internationales ; le secteur privé. La conférence sur le changement climatique et le développement en Afrique est une manifestation phare du Programme d'informations climatiques pour le développement en Afrique (ClimDev-Afrique).

Edem Dadzie

1er septembre, les marques ont utilisé deux stratégies. D'une part, accorder de grosses remises aux clients en juillet et août. D'autre part, demander à leurs concessionnaires d'immatriculer eux-mêmes les voitures pour se donner

le temps de les vendre plus tard. La nouvelle procédure WLTP vise à donner une analyse des émissions de véhicules bien plus proche de la réalité.

Source : Forum économique mondial

18^e journées scientifiques

Les universitaires mettent les ODD au centre de leurs préoccupations

Du 8 au 13 octobre 2018, se tient à l'université de Lomé, les 18^e journées scientifiques. Elles sont placées sous le thème, « l'Afrique face aux ODD : quelle recherche et innovation pour un développement durable ? »

Les travaux de ces journées ont été lancés par le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, le professeur Octave Nicoué Broohm en présence des autorités universitaires du Togo et du Bénin. Une conférence inaugurale animée par l'ancien président de l'université de Lomé, le professeur Koffi Ahadzi Nonou a donné le ton aux activités.

Le fait de mettre les ODD au cœur des leurs préoccupations, montre

que les acteurs du monde universitaire ne comptent pas rester en marge des mutations auxquelles l'on assiste actuellement. Selon le prof Broohm, les défis à relever par les universitaires pour l'atteinte des ODD sont énormes. Il en appelle à une mobilisation davantage du monde de la recherche au service de l'invention des solutions dans le domaine du développement, afin de répondre aux défis économiques, sociaux et environnementaux.

« Les universitaires

que nous sommes, ne pouvons plus être en marge de cette démarche (développement). C'est justement pour répondre à cette préoccupation et démontrer l'attachement des scientifiques aux préoccupations conjoncturelles que nous avons choisi ce thème », a expliqué Essohanam Batchana, directeur de la Recherche et de l'Innovation à l'université de Lomé.

Organisées par la direction



Le ministre Broohm entouré des autorités universitaires

de la Recherche et de l'Innovation de l'université de Lomé, elles rassemblent les universitaires, les acteurs de la société civile et les entreprises partenaires autour du développement durable. 1409 participants venus du Togo, d'Allemagne, Belgique, Bénin, Burkina-

Faso, Côte d'Ivoire, Mali, France, Sénégal, Maroc y prendront part. Des plénières, des ateliers de communication, des concours de posters, des expositions et des tables rondes vont meubler les JSIL 2018.

TM et Togo breaking News

Recensement électoral dans la zone 1

Les opérations d'inscriptions prennent fin aujourd'hui

Les Togolais en âge de voter ont encore la journée d'aujourd'hui mardi pour aller s'inscrire dans les centres de recensement et de vote. La Commission électorale nationale indépendante (Ceni) a prorogé de 24 heures les activités de ses équipes de recensement dans la zone 1.

Les équipes déployées par la Ceni dans les Centres de recensement et de vote (CRV) de la zone 1 devraient normalement cesser leur travail hier lundi. Mais, le président de la Ceni a décidé d'ajouter un jour supplémentaire de recensement dans la zone.

« En vue de permettre à

tous les citoyens d'obtenir leur cartes d'électeur, le recensement électoral fixé du 1^{er} au 8 octobre 2018 dans la première zone, est prorogé jusqu'au mardi 9 octobre 2018. Les heures d'ouverture et de clôture des CRV sont maintenues de 7 heures à 17 heures », écrit le président de la Ceni, le professeur Kodjona Kadanga dans un

communiqué dans lequel il explique cette décision par « les affluences dans plusieurs centres de recensement et de vote ».

Une fois la journée du 9 octobre achevée, les opérations de recensement prennent définitivement fin à Lomé et dans toute la zone 1. Les opérations vont se poursuivre dans



Kodjona Kadanga Président de la CENI

les autres parties du pays, conformément au calendrier qui a été établi

Rachidou Zakari

Exposition de plusieurs griefs par la Coalition

S'achemine-t-on vers un boycott des prochains scrutins par cette frange de l'opposition ?

...Après avoir qualifié le recensement en cours de frauduleux, la Coalition relève le fait que le découpage actuel ne lui est pas favorable. « Il faut une révision du découpage actuel pour arrêter l'apartheid en cours dans ce domaine », déclare Jean-Pierre Fabre, chef de file de l'opposition et président de l'Alliance nationale pour le changement (ANC). Ce découpage est le fruit de l'Accord politique global (APG) et tient compte de plusieurs réalités comme l'étendue du territoire.

Maintenant, à supposer que

la Coalition a raison sur cet aspect, est-ce le moment de poser ce problème ? On se rappelle qu'au moment où cette frange radicale de l'opposition togolaise réclamait pendant des mois le départ du président Faure Gnassingbé sans succès, des acteurs assez lucides et réalistes comme Gerry Taama préconisaient plutôt de concentrer les énergies sur les éléments importants pouvant aider l'opposition à gagner les élections. Parmi ces éléments, la composition de la Ceni, le découpage électoral. Finalement, bon nombre de ces points ont

été ignorés par la feuille de route de la Cedeao. Aujourd'hui, la Coalition n'a qu'à s'en prendre à elle-même.

A présent, devant le fait accompli, elle déclare que « le recensement se déroule dans les conditions qui n'en garantissent pas la transparence et la crédibilité ». Face à toutes ces revendications et alors que le processus se poursuit, s'achemine-t-on vers un boycott des élections par les membres de la Coalition ? L'avenir nous édifiera. Mais, il n'est pas tard. La Coalition peut

Suite de la page 3



Les leaders de la Coalition

toujours se joindre au processus pour travailler à le rendre encore plus crédible, si vraiment il existe des preuves de non crédibilité du processus.

« Les absents ont toujours tort », dit l'adage. Toutefois,

les experts de la Cedeao qui doivent assister la Ceni sont eux déjà bien présents. Et, pour l'instant, ces derniers n'ont pas encore déclaré que le processus manque de crédibilité.

Edem Dadzie

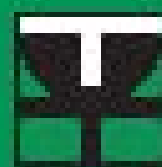
TOUS À L'ÉCOLE

le prêt pour payer l'école de vos enfants



BOA accompagne
la scolarité
de vos enfants

www.bankofafrica.com



BANK OF AFRICA

Groupement BMOB BANK

